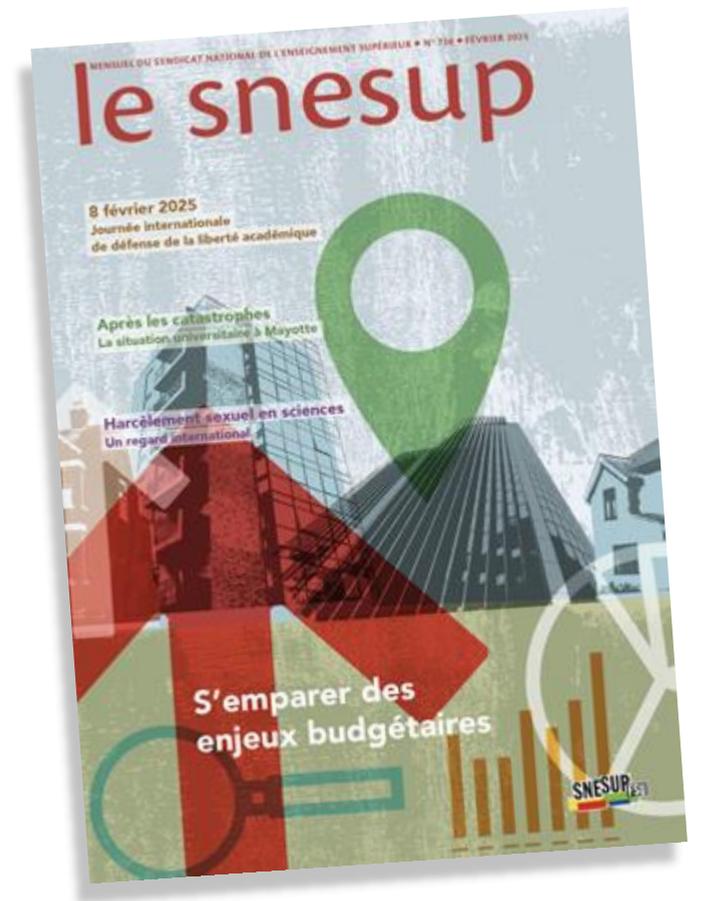




Budget / campagnes d'emplois dans les universités



Journée de formation des élu·es dans les conseils centraux

Mercredi 22 janvier 2025

Calendriers national et local

- Février & mars 2024 : conférences techniques de préparation du budget MESR-MCP
- Mars 2024 : *vote dans les CA des universités du budget exécuté 2023*
- Avril 2024 : *vote par le parlement de la loi de finance de règlement (LFR) 2023*
- juin 2024 : *lettre du gouvernement à la CE / pacte de stabilité 2024-2027*
- juillet-août 2024 : *construction du projet de loi de finance (PLF) 2025 et lettres plafonds*
- Septembre 2024 : *nomination d'un nouveau gouvernement*
- 10 octobre 2024 : *présentation du PLF 2025 au conseil des ministres*
- Octobre 2024 : *lettre de cadrage des directions des établissements + votes des campagnes d'emplois 2025 ;*
- Octobre 2024 : *vote à l'Assemblée Nationale puis au Sénat de la partie Recette*
- Novembre 2024 : *vote à l'Assemblée Nationale puis au Sénat de la partie Dépense*
- Au plus tard le 21 décembre 2024 *adoption du budget avec la loi de finance initiale (LFI) 2025*
Budget non voté + motion de censure
- Décembre 2024 : *vote de la répartition des crédits 2025 de la MIREs aux établissements publics*
Reconduction de la LFI 2024 (décret du 30 décembre)
- Décembre 2024 : *vote par les CA des établissements des budgets 2025*
- Mars 2025 : *vote dans les CA des universités du budget exécuté 2024*

LFI 2024 pour les universités et son exécution

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES 2024

[Jaune budgétaire, "Opérateurs de l'État", Annexe au projet de loi de finance PLF2025, p.655]

Les dépenses	Les recettes
trois volets - personnels : 13,212 Mds€, - fonctionnement : 3,214 Mds€, - investissement : 1,782 Mds€.	- subvention pour charge de service public SCSP : 12,252 Mds€ - autres financements publics : 1,559 Mds€ - ressources propres : 1,900 Mds€ - recettes fléchées : 1,373 Mds€
18 242 000 000€	17 074 000 000€

Il est essentiel de noter le **sous-financement prévu de 1 168 000 000€.**
(-408 M€ de salaires et fonctionnement et -760 M€ d'investissements))

Et avec l'annulation des 80 M€ de février 2024, la prévision de sous-financement des universités était dès février 2024 de **- 1 248 000 000 €**

Relevons que les budgets prévisionnels de plusieurs universités affichaient un déficit

LFI 2024 pour les universités et son exécution

Et avec l'annulation des 80 M€ de février 2024, la prévision de sous-financement était
dès février 2024 de **- 1 248 000 000 €**

Après consultation des données ouvertes DataESR
de décembre 2023 et septembre 2024

A ce jour les Fonds de roulement (FdR) des universités ont été ponctionnés
de **1 382 000 000 €**

Et même

de **-1,741 milliards d'euros** pour l'ensemble des établissements de l'ES public

	FdR 12-2023	FdR 09-2024	Δ
total	3 771 615 518 €	2 030 485 749 €	-1 741 129 769 €
universités	2 921 390 499 €	1 538 968 810 €	-1 382 421 689 €
autres ES	850 225 019 €	491 516 939 €	-358 708 080 €

A ce rythme, **en 2 ans** le gouvernement aura **vidé nos caisses** et **dans 1 an** nous sommes **en cessation de paiement**

Contexte national : rappel de la Loi de Finances Initiale 2024 pour les universités et son exécution

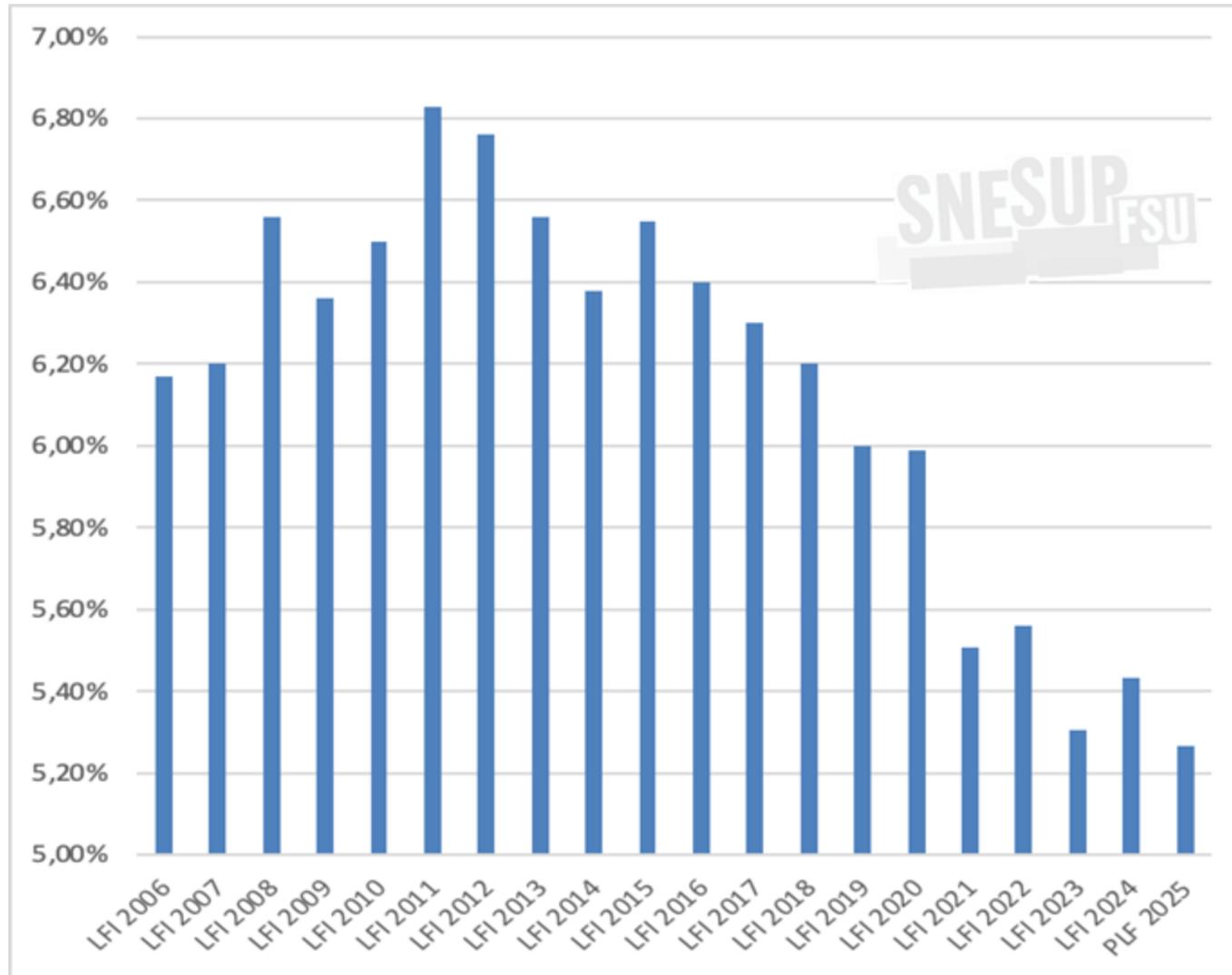
La prévision de sous-financement des universités était dès février 2024 de **- 1 248 000 000 €**
(1/3 sur salaires et fonctionnement, 2/3 sur les investissements)

De fait (données ouvertes DataESR de décembre 2023 et septembre 2024) :
les Fonds de roulement (FdR) des universités ont été ponctionnés
De 1,38 milliards €

Et même
de -1,74 milliards € pour l'ensemble des établissements de l'ES public

A ce rythme, en 2 ans le gouvernement aura vidé nos caisses et dans 1 an nous sommes en cessation de paiement

La MIREES dans le budget général de l'Etat



Service public inégalitaire

SCSP 2024 par étudiant

Angers :

SCSP/Et : **5940 €/et.**

National :

SCSP/et. : **7600€/et.**

Upavs: **7900€/et.**

Dijon :

SCSP/Et : **7600 €/et.**

Poitiers :

SCSP/Et : **8340 €/et.**

Sorbonne U :

SCSP/Et : **10900 €/et.**

Nombre de permanents/étudiant.e

Angers :

Tx : **7,6 agents/100et.**

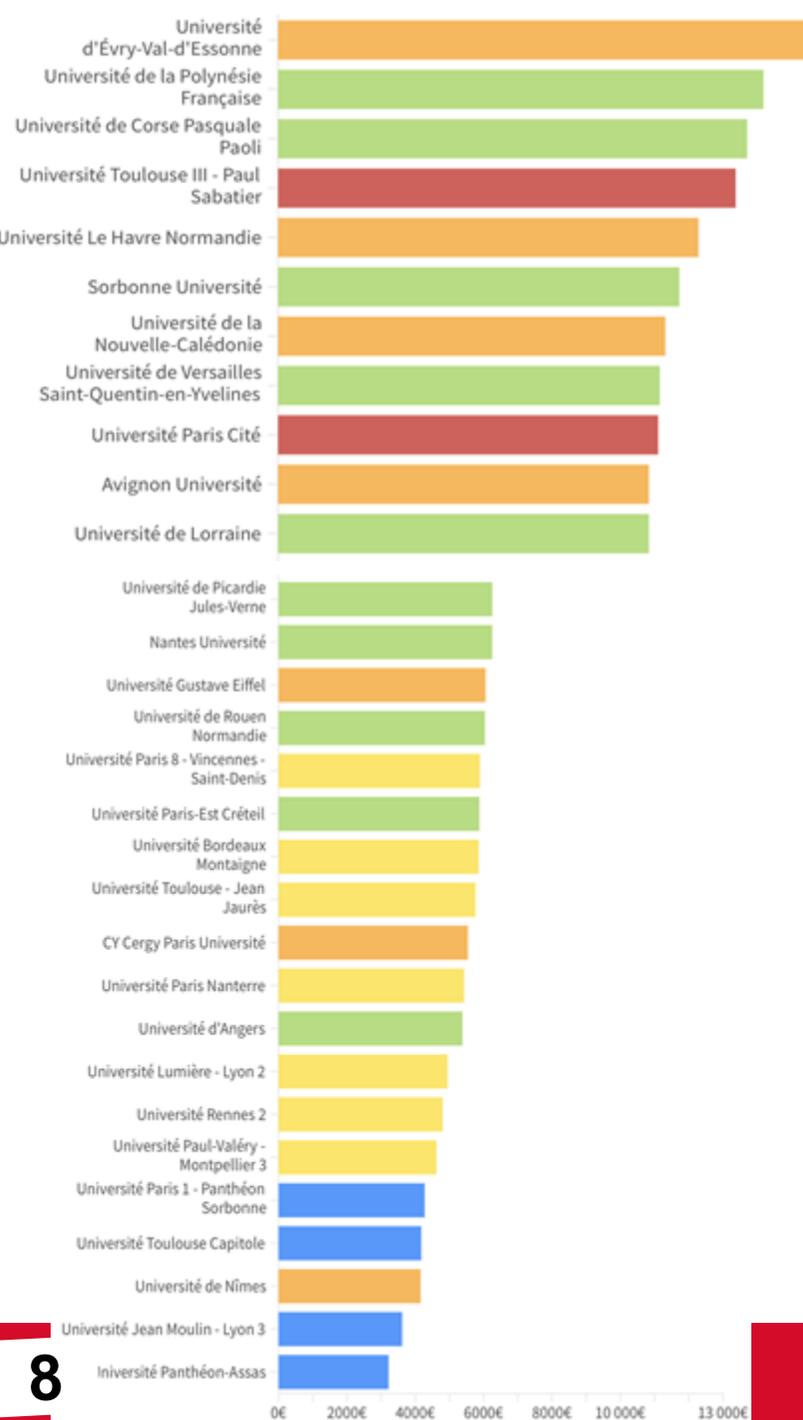
37,4% contractuels dont
28% d'enseignants et 47% de BIATSS

National :

Tx : **10,8 agents/100et**

Upavs: **11,2 ag/100et**

35,8% contractuels dont
30% d'enseignants et 42% de BIATSS



« Gouvernance » des universités : textes réglementaires

- LOI n°2013-660 du 22 juillet 2013 (loi « Fioraso »
« Le président de l'université par ses ²⁰¹³⁾ décisions, le conseil d'administration par ses délibérations et le conseil académique, par ses délibérations et avis, assurent l'administration de l'université. »
- Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

L'importance de la fonction de contrôle

- Être élu.e dans un conseil central, ce n'est pas seulement valider ou s'opposer aux décisions proposées par l'équipe présidentielle ; c'est également utiliser les compétences dévolues au conseil dans lequel vous siégez pour contrôler l'action de cette équipe.
- Cela suppose la mise en place d'une stratégie collective de contrôle sur la durée du mandat
- Cela implique de définir dans un cadre syndical (ou intersyndical) des **priorités** en fonction des enjeux apparents mais aussi des mandats que nous portons collectivement

Trois pistes axées sur les mandats du SNESUP

1) le budget de l'université

2) les campagnes d'emplois

3) le patrimoine de l'université

Le budget de l'université

- Le **vote du budget annuel initial** (décembre année n-1) est un acte très important mais qui ne doit pas se résumer à sa seule dimension politique, à savoir le soutien (ou non) de l'équipe présidentielle en place.
- Il est en effet indispensable de contrôler à la fois la sincérité des prévisions budgétaires et les modalités de l'exécution du budget de l'année précédente à l'occasion du vote du **compte financier** (mars année n+1).
- Difficulté principale en terme de **contrôle** : place de plus en plus importante des financements pluri-annuels et des notifications de plus en plus étalées dans le temps des subventions de l'État (jusque décembre année n).

la SCSP = la prénotification de SCSP de décembre + le COMP (ex DGS)

Le budget de l'université



COMP : contrat signé avec le ministère sur 3 ans suivant 6 objectifs

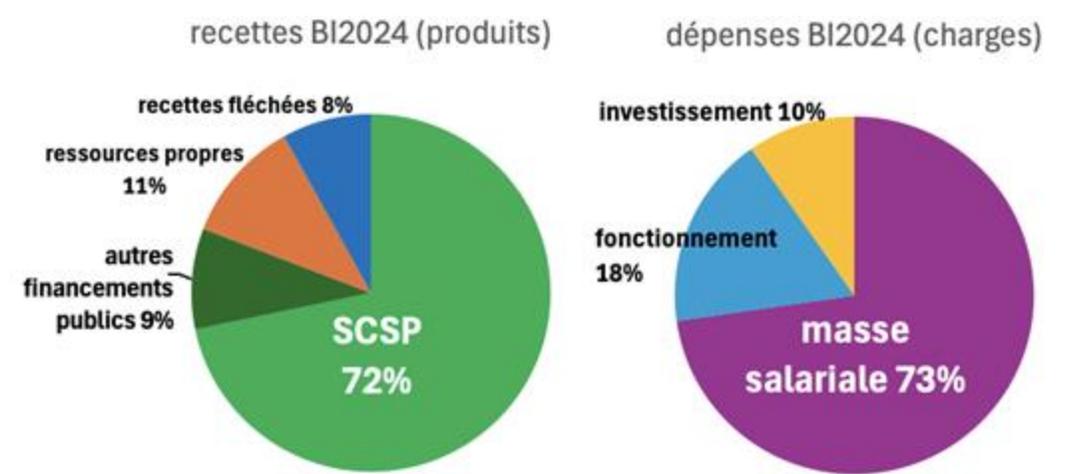
PONDÉRATION DES DIFFÉRENTS OBJECTIFS DU COMP

	Transition écologique et développement soutenable	Recherche et innovation	Métiers d'avenir, en tension ou en évolution	Bien-être et réussite des étudiants	Gestion et pilotage	Signature de l'établissement
Aix-Marseille	13,8 %	24,1 %	13,1 %	16 %	3,6 %	29,4 %
Clermont-Auvergne (EPE)	19,1 %	22,9 %	15,3 %	16 %	20,6 %	6,1 %
Gustave-Eiffel (EPE)	21,7 %	23,9%	21,7 %			
Lille (EPE)	18,3 %	20,8 %	11,6 %			
Montpellier (EPE)	25,6 %	11,5 %	10,3 %			
Nantes (EPE)	17,9 %	20,7 %	8,7 %			
Poitiers	2,5 %	16,9 %	7,5 %			

DONNÉES BUDGÉTAIRES RELATIVES AUX SEPT COMP EXAMINÉS

	Budget annuel ⁴ (budget annuel de fonctionnement)	SCSP par étudiant	Budget COMP sur trois ans	Part du budget annuel (de fonctionnement)
Aix-Marseille	840 M€ (45,7 M€)	8 705 €	13 100 k€	0,5 % (8,7 %)
Clermont-Auvergne (EPE)	370 M€ (26,4 M€)	7 860 €	6 400 k€	0,6 % (7,5 %)
Gustave-Eiffel (EPE)	250 M€ (3,0 M€)	13 195 € ²	2 050 k€	0,3 % (18,6 %)
Lille (EPE)	850 M€ (40,6 M€)	6 185 €	12 100 k€	0,5 % (9 %)
Montpellier (EPE)	510 M€ (28,8 M€)	7 175 €	7 900 k€	0,5 % (8,4 %)
Nantes (EPE)	420 M€ (23,3 M€)	6 586 €	6 700 k€	0,5 % (8,7 %)
Poitiers	280 M€ (29,4 M€)	7 041 €	5 000 k€	0,6 % (5,4 %)

Le budget de l'u



Comment élaborer une stratégie de contrôle ?

- Définir des **axes prioritaires** qui peuvent concerner une composante, un service en fonction de la nature des ressources (part des ressources propres) des dépenses (dépenses de fonctionnement hors marchés publics, taux d'exécution trop faible) ou de la structure de l'emploi (importance de l'emploi contractuel).
- S'appuyer sur la **commission budgétaire** et sur la **commission des marchés publics**. Une commission budgétaire peut, avec l'accord de la vice-présidence du CA organiser des auditions ou des rencontres avec les responsables de service ou de composante en parallèle avec les dialogues de gestion.
- Interroger lors des débats en CA l'ensemble des acteurs concernés : l'agent comptable, le commissaire aux comptes, le/la DGS.
- En cas de doute sur la sincérité ou la régularité d'un document budgétaire, ne pas hésiter à faire part de vos observations au recteur.

Le budget de l'université - ULMP BI2025

Budget agrégé (Etablissement et SAIC)

CHARGES	BI 2024 - UBFC BR1-2024 - UFC	BI 2025	Ecart
MASSE SALARIALE	212 838 031	207 326 037	-5 511 994
FONCTIONNEMENT	54 428 509	48 231 688	-6 196 822
AMORTISSEM	13 200 000	12 400 000	-800 000
CHARGES	280 466 541	267 957 725	-12 508 816
ACQUISITIONS IMMO	30 371 845	29 356 436	-1 015 409
EXCEDENT/PERTE	-1 018 300	-3 422 414	2 404 113
CAF/IAF	1 881 700	-872 414	-2 754 113
Variation du FdR	-11 392 251	-14 268 746	2 876 496

PRODUITS	BI 2024 - UBFC BR1-2024 - UFC	BI 2025	Ecart
Produits encaissables	269 148 240	254 685 311	-14 462 929
QUOTE PART & prov	10 300 000	9 850 000	-450 000
PRODUITS	279 448 240	264 535 311	-14 912 929
RESSOURCES INV	17 097 894	15 960 103	-1 137 791

Le budget de l'université - ULMP BI2025

Indicateurs

Indicateurs financiers	BI 2024 - uBFC	BR1-2024 - uFC	2024 - AGREGE	BI 2025 - uMLP
Fonds de Roulement (FdR)	5 328 416	39 615 075	44 943 491	30 674 745
Variation du FdR	897 816	-12 290 067	-11 392 251	-14 268 746
Capacité d'Autofinancement (CAF) Insuffisance d'autofinancement (IAF)	981 816	899 884	1 881 700	-872 414
Trésorerie	5 654 617	35 091 931	40 746 548	22 636 703
Résultat patrimonial	881 816	-1 900 116	-1 018 300	-3 422 414

Tableau de bord de Data ESR

https://data.esr.gouv.fr/FR/T525/P844/tableau_de_bord_financier_-_enseignement_superieur#TDB

#dataESR Accueil Thématiques Types Points d'intérêt

Tableau de bord financier

Choisir une typologie d'établissement...

- pluridisciplinaire avec santé
- pluridisciplinaire sans santé
- scientifique et/ou médicale
- artisans (droit et économie)
- artisans (autres et sciences humaines)
- arts (ingénierie et sciences)
- arts normaux supérieurs
- institut / études politiques
- études préparées à l'étranger
- autres établissements
- communauté d'universités et établissements

...par un établissement

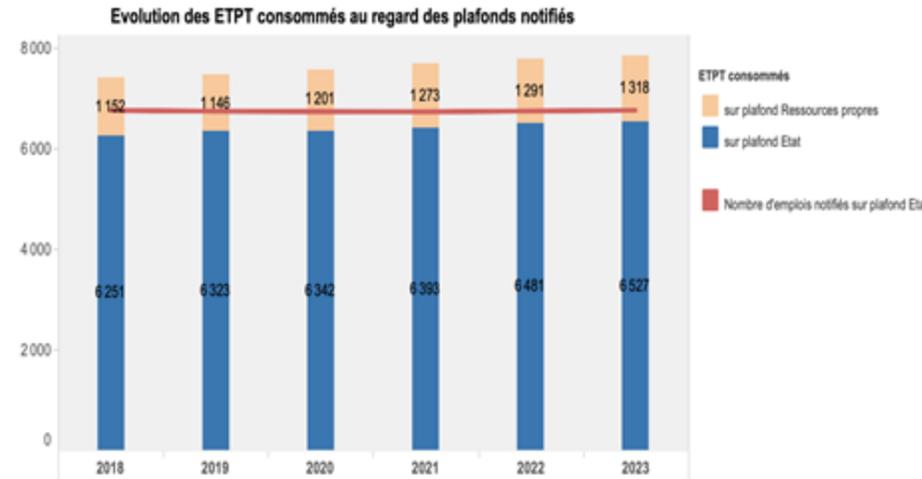
- EPE université Côte d'Azur
- EPE Université Grenoble Alpes
- Nantes Université
- SORBONNE UNIVERSITÉ
- Université AIX MARSEILLE
- Université AMIENS - Jules Verne
- Université ANGIERS
- Université BORDAUX
- Université BRETAGNE OCCIDENTALE
- Université CAEN - BASSE-NORMANDE
- Université Clermont Auvergne
- Université de Guyane
- Université de la Réunion
- Université de Lille
- Université DE LORRAINE
- Université de Montpellier
- Université des Antilles
- Université des Antilles et de la Guyane
- Université DUON - Bourgogne

COMPOSITION DES RECETTES PROPRES ENCAISSABLES

EPE université Côte d'Azur RCE 2020 pluridisciplinaire avec santé

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES EMPLOIS

Université AIX MARSEILLE
RCE 2012
pluridisciplinaire avec santé



Distribution de l'indicateur

... pour les universités pluridisciplinaires avec santé



SYNTHESE DES INDICATEURS

Université AIX MARSEILLE
RCE 2012, pluridisciplinaire avec santé

		Comptes financiers					Budget
		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Equilibre financier	Résultat net comptable (en M€)	6,2	12,1	8,2	-1,6	-5,3	-15,4
	Résultat net comptable hors SIE (en M€)	6,2	12,0	8,1	-1,7	-5,3	-15,4
	Capacité d'autofinancement (CAF) (en M€)	15,9	23,9	18,3	22,7	3,7	1,1
	CAF / Produits encaissables (en %)	2,5	3,7	2,7	2,8	0,5	0,1
Cycle d'exploitation	Fonds de roulement net global (en M€)	53,9	116,5	101,1	90,3	78,7	20,3
	Fonds de roulement en jours de charges décaissables	30,8	67,5	55,7	47,3	38,8	10,0
	Besoin en fonds de roulement (en M€)	-148,6	-101,0	-123,8	-154,8	-168,7	-34,4
	Trésorerie (en M€)	202,5	217,5	224,9	245,1	247,4	54,7
Financement de l'activité	Trésorerie en jours de charges décaissables	115,6	125,9	124,0	128,5	121,8	27,0
	Charges décaissables / Produits encaissables (en %)	97,5	96,3	97,3	96,8	98,2	99,9
	Taux de rémunération des permanents (en %)	82,4	82,1	81,3	80,2	79,0	
	Ressources propres / Produits encaissables (en %)	21,2	20,3	21,8	33,1	24,3	23,4
Autofinancement des investissements	Charges de personnel / Produits encaissables (en %)	80,1	81,2	79,3	68,9	78,0	80,3
	CAF / Acquisitions d'immobilisations (en %)	34,7	32,9	40,0	17,9	4,4	0,9

Décret financier du 2 décembre 2024

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025

- Supprime l'autorisation préalable du recteur de région académique pour le prélèvement sur les réserves (FdR).
- L'analyse de la **soutenabilité budgétaire** d'un EPSCP repose maintenant sur **trois critères** :
 - la **trésorerie** : **≥ 30 jours** de fonctionnement ;
 - les **fonds de roulement** : **≥ 15 jours** de fonctionnement ;
 - les **charges de personnel** : **≤ 83 %** des produits encaissables (**85 %** pour les universités SHS).

Le budget de l'université - les indicateurs politiques

- la SCSP / étudiant
- le taux d'encadrement pour 100 étudiants (ou le nb d'étudiants par agent ou le nb d'étudiants par enseignant ...)
- la consommation des emplois sous plafond Etat
- le taux de contractuel (nb d'agents contractuel / nb total agents) ou le taux de titulaire
- la part des investissements dans le budget ...

Les campagnes d'emploi

- La politique de recrutement d'un établissement est un sujet « sensible » car la **gestion de la masse salariale dans le cadre des RCE** aboutit souvent à un « gel » pour une durée indéterminée des emplois statutaires et au développement de l'emploi contractuel et précaire.
- Si en pratique, il existe une campagne pour les personnels enseignants et une autre pour les personnels BIATSS, il est important d'avoir une **vision globale** car la masse salariale est commune à l'ensemble des corps de fonctionnaires. Pour ce faire, il est important de travailler en amont avec les élu.es du SNASUB en particulier.
- Demander à avoir connaissance du coût des campagnes d'emplois de titulaires et de contractuel.les.
-

Les campagnes d'emploi

Les trois phases essentielles sont :

a) Les dialogues de gestion au niveau des composantes

Cette nouvelle procédure est problématique car les échanges donnent rarement lieu à des comptes-rendus. Il est néanmoins possible de demander communication des procès-verbaux (s'ils existent !) dans le cadre des conseils de composantes par le biais des questions diverses et ensuite en CA.

a) L'avis rendu par le CSA

Il faut d'abord s'assurer de disposer d'un état détaillé des emplois disponibles suite à départ en retraite, démission, mutation, etc. La comparaison avec celui des années précédentes et avec le bilan social est toujours utile à effectuer. Il faut ensuite demander quelles sont les demandes de création d'emplois qui sont portées par les composantes ou les services. Il faut enfin obtenir justification de tous les cas où il n'y a pas de remplacement à l'identique.

c) Le vote en CA

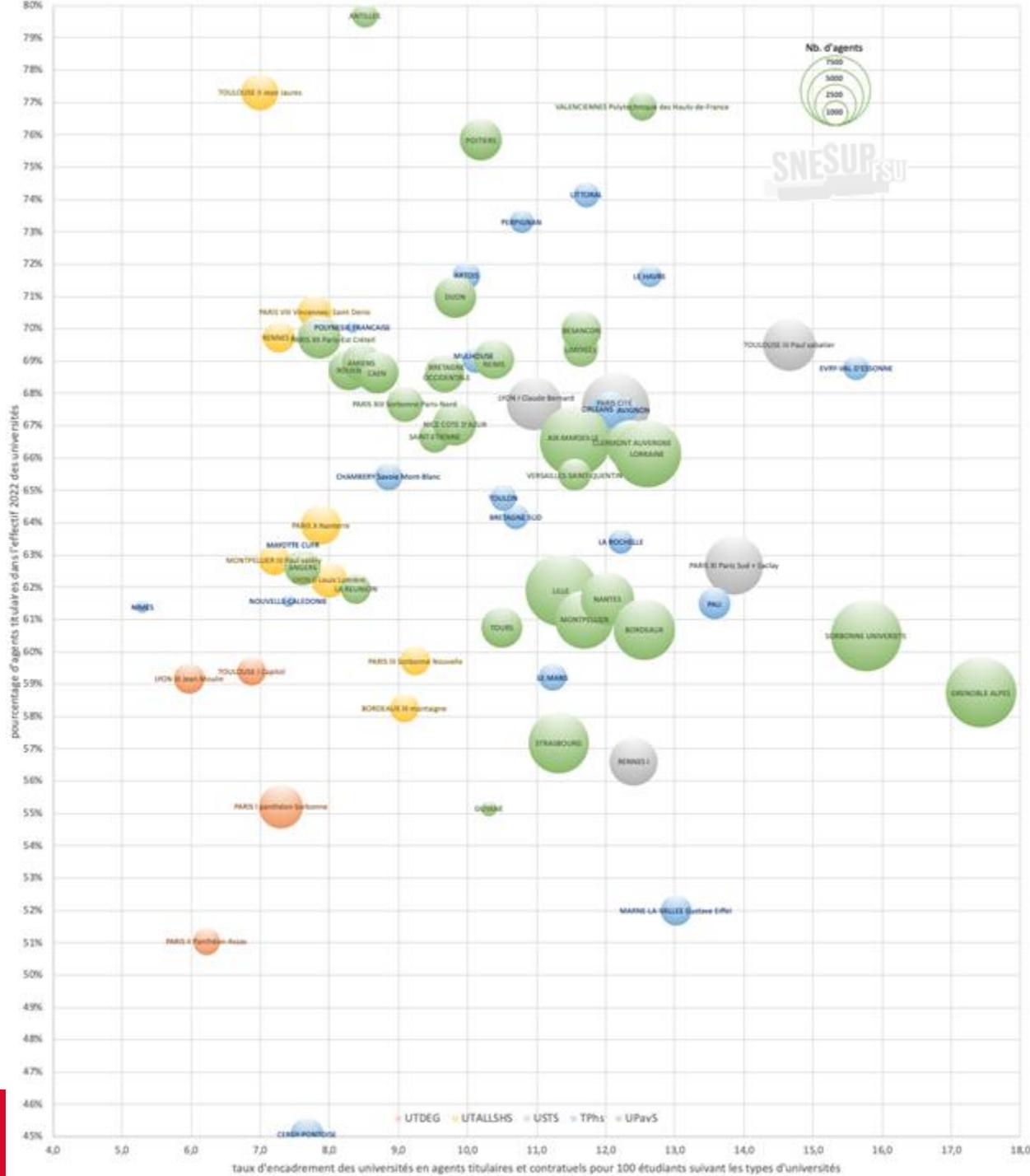
Si la justification des « gels » de poste par la contrainte budgétaire repose souvent sur des éléments réels, il faut néanmoins continuer à les dénoncer. A cet égard, il est important de calculer par vous-même l'évolution des taux d'encadrement à partir des éléments dont vous disposez sur les effectifs étudiants afin de mettre en avant les situations les plus problématiques.

Les campagnes d'emploi

« Résorption » de la précarité : défendre le principe de la publication d'un certain nombre d'emplois « fléchés » sur des contractuel·les en poste depuis plusieurs années (3 ou 4).

Loin d'être suffisant mais cela permet de donner une indication de la volonté politique de l'établissement.

=> contrôler la consommation des emplois sous plafond d'État



ratio du nb de titulaires
en fonction du taux
d'encadrement par
étudiants

Angers :

Tx : 7,6 agents/100et.

37,4% contractuels dont
28% d'enseignants et 47% de
BIATSS

National :

Tx : 10,8 agents/100et

Upavs: 11,2 ag/100et

35,8% contractuels dont
30% d'enseignants et 42% de
BIATSS

Le patrimoine de l'université

- C'est sans doute la question la plus difficile car la gestion du patrimoine tend de plus en plus à échapper aux élu.es !
- Malheureusement, les réformes récentes ont mis à disposition des équipes présidentielles des outils de « valorisation » dont les effets peuvent être catastrophiques à moyen terme. Dernier rapport publié (IGESR) met la dévolution du patrimoine pour tous les établissements à l'horizon 2034...
- Essayer d'identifier les **risques principaux** en sachant que, sur cette question, chaque établissement s'avère être un cas particulier du fait de son histoire

Le patrimoine de l'université

- Quelques pistes :
 - a) Demander la création d'une **commission patrimoine** dans le cadre du CA
 - b) Regarder, s'il existe, le SPSI (**Schéma pluriannuel de stratégie immobilière**) - obligatoire mais toutes les universités ne l'ont pas, ou ne l'ont pas à jour.
 - c) Interroger le commissaire aux comptes sur les évaluations réalisées par France-Domaine
 - d) Demander lors des débats budgétaires un état précis des participations financières, du patrimoine privé et des titres de propriété
 - e) Si ce type de document n'existe pas, demander la mise en œuvre d'un **schéma pluriannuel de gestion** pour chaque localisation importante
 - f) Dans le cadre des CSA, il est aussi possible de s'intéresser aux règles d'attribution des logements de fonction.